

# Projet Educatif De Territoire-Plan mercredi

Porteur du Projet Éducatif De Territoire

EPCI : Communauté de Communes Pyrénées Catalanes

Nom du correspondant : Monsieur BATAILLE Pierre

Fonction : Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes

Adresse postale : Col de la Quillane 66210 LA LLAGONNE

Téléphone fixe, portable : 04.68.04.49.86

Courriel : : [scolaire@pyrenees-catalanes.com](mailto:scolaire@pyrenees-catalanes.com)

Veillez préciser si votre commune relève d'un dispositif spécifique (Politique de la Ville, ZRR, REP...); si votre PEDT est présenté dans le cadre d'un EPCI veuillez indiquer les communes qui relèvent de ces dispositifs :

La Communauté de Communes Pyrénées Catalanes, classée en Zone de Revitalisation Rurale, a toujours eu à cœur de positionner sa jeunesse au centre de ses préoccupations et de ses principales actions. Nos enfants et nos jeunes représentent nos citoyens de demain, il nous semble donc primordial de mettre à disposition les conditions les plus optimales favorisant ainsi leur réussite et leur plein épanouissement. C'est pourquoi, nous œuvrons pour mettre en place une politique exemplaire en faveur de notre jeunesse et de leurs familles. Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT), cadre fédérateur au niveau du Territoire, que nous vous présentons dans ce document, est l'illustration même de notre volonté de proposer à nos jeunes une offre éducative et pédagogique de qualité et bien coordonnée.

Favoriser le plein épanouissement des enfants par la découverte d'une diversité d'activités, à travers les différents rythmes scolaire, périscolaire et extrascolaire, mettre en place, faire évoluer et impliquer les enfants dans les règles de vie en collectivité, tout en respectant l'autonomie et l'individualité et les besoins de l'enfant.

Ce projet ci-après présenté, a été élaboré par La Communauté de Communes Pyrénées Catalanes. En partenariat avec l'Éducation Nationale, les parents d'élèves et les différents opérateurs. Il reprend à la fois les objectifs assignés et les modalités opérationnelles de mise en œuvre ainsi que les outils qui permettront d'évaluer le projet. Il traduit notre volonté de concevoir une offre éducative soucieuse de respecter le rythme de l'enfant, le respect des valeurs du vivre ensemble en lien avec ces activités extrascolaires.

### **Etat des lieux – Recenser les ressources locales**

La Communauté de communes Pyrénées Catalanes :

19 Communes : Ayguatébia/Talau. Bolquère Pyrénées 2000. Caudiès de Conflent. Eyne. Fontrabieuse/Espousouille. Formiguères. La Cabanasse. La Llagonne. Les Angles. Matemale. Mont-Louis. Planès. Puyvalador/Rieutort. Railleu. Réal/Odeillo. Saint-Pierre-Dels-Forcats. Sansa. Sauto/Fetges Font Romeu.

#### **. Spécificité territoriale :**

La Communauté de Communes Pyrénées Catalanes qui est composée de ces 19 Communes a, depuis le 1 février 2017, la compétence scolaire, jeunesse et petite enfance.

C'est un territoire rural et montagnard, en ZRR, avec certaines contraintes : la neige, les déplacements et les distances aux services. L'activité économique est essentiellement tournée vers le tourisme été comme hiver.

Étant dans un contexte géographique complexe : étendu du territoire (zone rurale en montagne), il se pose les problématiques de transport et de gestion des intempéries.

#### **. Atouts de ce territoire :**

Des installations tels que piscine, terrains multi-sports, médiathèques, associations ont été recensées pour permettre de répondre à des activités sportives et culturelles. Cependant, leur emplacement géographique nécessite une organisation en matière de transport et de sécurité.

Votre collectivité est-elle engagée dans une Convention Territoriale Globale ?

Oui

# 1-Périmètre du Projet Educatif de Territoire

Indiquez les noms des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) périscolaires et des écoles concernés (pour les EPCI précisez dans quelles communes sont implantés les écoles et les ACM) :

La Communauté de Communes Pyrénées Catalanes gère 1 RPI, Haut Conflent avec 4 écoles : École Publique de Mont Louis / La Ilagonne / St Pierre/ La Cabanasse.

Un Pôle Enfance Capcir – Garrotxes sur le territoire de Matemale comprenant une crèche, Accueils de loisirs, école maternelle et élémentaire.

Un regroupement scolaire sur la commune de Font-Romeu, École du Soleil, comprenant une crèche et accueils de loisirs.

1 accueil jeunes sur la commune de Font-Romeu.

2 accueils de loisirs situés sur la commune de la Cabanasse, et Mont Louis.

1 accueils jeune sur la commune de Mont Louis

1-1Public concerné

Indiquez le nombre d'enfants par école dans le tableau ci-dessous :

Nom de l'école : <b>Pôle enfance Capcir - Garrotxes</b>	Nombre d'enfants scolarisés	Nombre d'enfants accueillis en ACM périscolaire Nom de la structure : <b>Pôle enfance Capcir - Garrotxes</b>	
<b>Maternelles</b>	52	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin : 22	74
		Pause méridienne : 45	
		Soir :25	
<b>Élémentaires</b>	85	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :33	8
		Pause méridienne :80	
		Soir :38	
		Pause méridienne :0	
		Soir : 20	
Nom de l'école : <b>Ecole de la Cabanasse</b>	Nombre d'enfants scolarisés	Nombre d'enfants accueillis en ACM périscolaire Nom de la structure :	
<b>Maternelles</b>	19	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :0	0
		Pause méridienne : 13	
		Soir :0	
<b>Élémentaires</b>	29	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :0	0
		Pause méridienne : 26	
		Soir :0	

Nom de l'école : <b>Ecole de Mont Louis</b>	Nombre d'enfants scolarisés	Nombre d'enfants accueillis en ACM périscolaire Nom de la structure : Accueil de loisirs /jeunes	
<b>Maternelles</b>	0	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :0	0
		Pause méridienne :0	
		Soir :0	
<b>Élémentaires</b>	25	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :0	35
		Pause méridienne :20	
		Soir :0	
<b>Jeunes</b>		<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :0	28
		Pause méridienne :0	
		Soir :0	

Nom de l'école : <b>Ecole de St Pierre Dels Forcats</b>	Nombre d'enfants scolarisés	Nombre d'enfants accueillis en ACM périscolaire Nom de la structure :	
<b>Maternelles</b>	0	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :0	0
		Pause méridienne : 0	
		Soir :0	
<b>Élémentaires</b>	46	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :0	0
		Pause méridienne : 41	
		Soir :0	

Nom de l'école : <b>Ecole de la Llagonne</b>	Nombre d'enfants scolarisés	Nombre d'enfants accueillis en ACM périscolaire Nom de la structure :	
<b>Maternelles</b>	24	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :0	0
		Pause méridienne : 21	
		Soir :0	
<b>Élémentaires</b>	0	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :0	0
		Pause méridienne : 0	
		Soir :0	

Nom de l'école : <b>Groupe scolaire Ecole du soleil</b>	Nombre d'enfants scolarisés	Nombre d'enfants accueillis en ACM périscolaire Nom de la structure : Casa enfance junior jeunesse	
<b>Maternelles</b>	37	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :7	56
		Pause méridienne :36	
		Soir :17	

<b>Élémentaires</b>	75	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :7	141
		Pause méridienne :73	
		Soir :18	
<b>Jeunes</b>		<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
		Matin :0	34
		Pause méridienne :0	
		Soir :0	

## 1-2 Aménagement du temps scolaire et périscolaire

Précisez les jours d'ouverture des ACM périscolaires inclus dans le PEDT :

Les jours d'ouvertures sont le lundi mardi mercredi jeudi et vendredi de la semaine en période scolaire.

Précisez les horaires scolaires et périscolaires :

Pôle enfance Capcir Garrotxes périscolaire : 7h45 -9h00 /16h30-18h15

École pole enfance Capcir Garrotxes maternelle : 9h-12h-13h30-16h30

École pôle enfance Capcir Garrotxes élémentaire : 9h-12h30-14h00-16h30

Accueil de loisirs la Cabanasse périscolaire : 7h30-9h00/ 16h30-18h30

École de la Cabanasse maternelle élémentaire : 8h35-11h40/13h40-16h35

École de la Llagonne maternelle : 8h40-11h40/13h20-16h20

École de Mont Louis élémentaire : 8h45-11h45/ 13h45-16h45

École de St Pierre Dels Forcats élémentaire : 8h30-11h50/13h50-16h30

Groupement scolaire Font Romeu maternelle élémentaire 8h20-11h30/13h20-16h30

Groupement scolaire Font Romeu Périscolaire maternelle élémentaire : 7h15-8h20 / 16h30-18h30

Sur votre territoire existe-t-il une Convention Territoriale Education Artistique et Culturelle (CTEAC) ?

Non

Si oui, quels liens envisagez-vous entre cette convention et les accueils périscolaires ?

Y-a-t-il d'autres dispositifs spécifiques (PEL, CLAS...) ?

Non

## 2- Mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire

La Communauté de Communes Pyrénées Catalanes a souhaité mettre en œuvre un projet éducatif territorial clair et cohérent avec des principes pédagogiques forts, partagés par l'ensemble de la communauté éducative. L'objectif étant de mettre en cohérence les différents temps de vie de l'enfant, offrir à chacun d'eux un parcours éducatif adapté et de qualité,

articulant les différentes activités pouvant être proposées, contribuant au respect du rythme de chaque enfant ainsi qu'à son plein épanouissement avant, pendant et après l'école.

Prise en compte des rythmes biologiques de l'enfant selon son âge, ses envies, ses besoins afin de garantir son épanouissement au sein de divers ateliers comme dans le cadre des activités proposées en ALSH.

Participation d'intervenants spécialisés pour l'accueil des enfants en situation d'handicap (Hand'Avant 66).

Ce PEDT permettra également de coordonner et de piloter de manière pédagogique l'intervention des différents opérateurs sur la semaine scolaire et de contribuer à une politique de réussite éducative, à la lutte contre les inégalités scolaires, et diminuer les inégalités d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

## 2-1 Besoins éducatifs repérés sur votre territoire pour les maternelles d'une part et pour les élémentaires d'autre part :

- Renforcer la qualité des interventions sur les temps d'accueil scolaire et périscolaire.
- Assurer une meilleure cohérence éducative entre tous les professionnels de l'éducation.
- Favoriser la scolarisation de tous les enfants avec des besoins éducatifs spécifiques.
- Lutter contre le harcèlement scolaire.
- Mieux prendre en compte la parole des enfants.
- Accompagner les parents dans leurs responsabilités éducatives et favoriser la qualité et la continuités des liens entre les enfants et les parents.
- Développer le « Dehors » et favoriser les apprentissages et loisirs en plein air.

### En fonction des besoins éducatifs repérés quelles sont les orientations éducatives du PEDT ?

-Organiser des activités périscolaires prolongeant le service public, de l'éducation Nationale en complémentarité avec lui.

-Organiser les transitions entre les différents temps d'activités des enfants.

-Faciliter la communication entre les acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs)

Un Copil petite enfance entre la crèche l'école et le centre de loisirs à été mis en place depuis 2019 avec comme objectif du travail en commun :

- le bien-être de l'enfant
- Sensibiliser et former les acteurs qui ont un lien avec le jeune enfant.
- Mettre en cohérence, penser une continuité du Parcours de l'Enfant, sur la journée, la semaine, de 3 mois à 11 ans.
- Mettre en place sur un territoire une prise en charge commune dans les différents lieux d'accueil de l'enfant.

- Répondre aux besoins affectifs, cognitifs, sociocognitifs et moteurs
- Réfléchir à l'aménagement de l'espace favorisant l'autonomie quel que soit la personne qu'ils y rencontrent.
- Réfléchir à la prise en compte du langage de l'adulte et des interactions entre les enfants et les adultes ainsi que de son contenu.
- Croiser les regards sur l'éducation pour s'enrichir de l'expertise des uns et des autres.
- Repérer les leviers et les obstacles d'un travail en partenariat.
- Mettre en place des projets en commun afin de favoriser la continuité du parcours de l'élève ainsi qu'un continuum éducatif sur la journée.
- Mise en place de la méthode MPP (méthode de la préoccupation partagée)
- Temps d'échange entre les équipes d'enseignante et d'animation.
- Conseil d'enfant à partir de 6 ans.
- Temps sur l'école d'accueil des cafés des parents.
- Dispositif école du dehors et de mise en place de séjour.

### Comment la complémentarité entre la scolarité et les activités périscolaires se traduit-elle ?

Cette complémentarité se traduit par la communication des acteurs éducatifs, parents, enseignants, animateurs, intervenants ainsi que dans l'organisation de la transition entre les différents temps d'activité des enfants (périscolaire, scolaire, temps méridien, extrascolaire).

La première des collaborations s'effectue sur le plan de la cohérence entre le projet de l'école et celui du périscolaire. En effet, une continuité de certains objectifs décidés par la direction de l'école existe et se poursuit au travers du projet du périscolaire, tel que l'axe 2 du projet scolaire : l'évolution des pratiques pour améliorer le climat scolaire, qui est repris dans le projet du Périscolaire à travers l'axe de socialisation, puis apprentissage à vivre ensemble pour obtenir les qualités pour coopérer. Ensuite, une collaboration est instituée entre l'équipe d'animation, les enseignants et la directrice de l'école. Une réunion de coordination est mise en place chaque jeudi jour de décharge de direction et une entrevue systématique avec les professeurs concernés est mise en place afin de rapporter les faits marquants après chaque temps périscolaire méridien avec les professeurs concernés.

Un cahier de liaison est également mis en place, sur lequel sont rapportés les faits marquants au moment où la liaison directe avec les enseignants est impossible. Ce cahier est mis à disposition des professeurs et permet un lien et un suivi des enfants le plus continu possible.

## 2-2 Rythme de la journée périscolaire :

Précisez les modalités d'accueils des enfants (matin, pause méridienne, soir) :

### Périscolaire Haut – Conflent :

7h30 – 8h45 : Périscolaire du matin (regroupement centre de loisirs la Cabanasse) et liaison bus

12h00 – 14h00 : Cantine – Temps méridien

16h15 -17h00 : Liaison Bus  
17h00 – 18h30 : Périscolaire du soir

**Périscolaire Pôle enfance Capcir Garrotxes :**

7h45 – 8h45 : Périscolaire du matin (sur chaque école) et liaison bus  
12h00 – 13h30 : Cantine – Temps méridien  
16h30 – 17h00 : Liaison Bus  
17h00 – 18h30 : Périscolaire du soir

**Périscolaire Groupement école de Font Romeu :**

7h15 – 8h20 : Périscolaire du matin (sur chaque école) et liaison bus  
11h30 – 13h30 : Cantine – Temps méridien  
16h30– 18h30 : Périscolaire du soir

**Précisez les contenus pédagogiques selon les temps d'accueil :**

- Placer l'enfant au centre du fonctionnement, choix d'activités, expression, participation.
- Favoriser la participation des enfants à des projets collectifs.
- Favoriser la participation des parents.
- Favoriser le partenariat et la complémentarité avec l'école, les services médico-sociaux.
- Varier les orientations thématiques des activités en prenant en compte la notion d'éducation globale.
- Développer l'expression et l'information des enfants.
- Reconnaître au jeu sa dimension éducative.

**Pour les enfants de l'école maternelle**

- Apprentissage des gestes simples pour son hygiène et sa sécurité
- Apprentissage de la socialisation
- Gestion de ses émotions
- Respect des consignes

**Pour les enfants en école élémentaire**

- Sensibilisation pour limiter le gaspillage
- Respect de ses camarades, apprentissage du vivre ensemble et coopération
- Respect des locaux et différents lieux de vie et d'activités
- Gestion des émotions
- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la responsabilisation. Des objectifs plus simples et concrets sont davantage réalisables.

**Précisez le rythme de la journée périscolaire en indiquant les périodes d'activités et les périodes de repos des enfants :**

**Périscolaire Haut – Conflent :**

7h30 – 8h45 : Périscolaire du matin (regroupement centre de loisirs la Cabanasse) et liaison bus

Activité libre ou accompagnées en temps calme qui leur permet un réveil progressif.

12h00 – 14h00 : Cantine – Temps méridien temps. Activités libre foot / coloriage ect....

Pour les maternelles prise en charge par les ATSEM pour la sieste.



16h15 – 17h00 : Liaison Bus

17h00 – 18h30 : Péricolaire du soir goûté, jeux libre jeux moteur, en fin de journée jeux calme et individuel. Pour les élémentaires besoin de plus de défoulement, jeux d'extérieur.

### **Péricolaire Pôle enfance Capcir Garrotxes:**

7h45 – 8h45 : Péricolaire du matin (sur chaque école) et liaison bus

Activité libre ou accompagnées en temps calme qui leur permet un réveil progressif

12h00 – 13h30 : Cantine – Temps méridien Activités libre foot / coloriage.

Selon le planning d'activité établie en collaboration avec l'équipe enseignante, dans le cadre des APQ.

Pour les maternelles prise en charge par les ATSEM pour la sieste.

16h30 – 17 h00 : Liaison Bus

17h00 – 18h30 : Péricolaire du soir goûté, jeux libre jeux moteur, en fin de journée jeux calme et individuel. Pour les élémentaires besoin de plus de défoulement, jeux d'extérieur.

### **Péricolaire Groupement école de Font Romeu :**

7h15 – 8h20 : Péricolaire du matin

Activité libre ou accompagnées en temps calme qui leur permet un réveil progressif.

11h30 – 13h30 : Cantine – Temps méridien temps. Activités libre foot / coloriage.

Selon le planning d'activité établie en collaboration avec l'équipe enseignante.

Pour les maternelles prise en charge par les ATSEM pour la sieste.

16h30 – 18h30 : Péricolaire du soir goûté, jeux libre jeux moteur, en fin de journée jeux calme et individuel. Pour les élémentaires besoin de plus de défoulement, jeux d'extérieur.

### **Précisez les modalités de participation des enfants au choix d'activités et à l'organisation du péricolaire :**

- Mise en place des outils ludiques qui permettront aux enfants de s'exprimer sur leurs envies (boîte à idée, mur d'expression, petites « réunions en groupe)
- Être à l'écoute des enfants dans les différents temps informels de la journée (Repas, temps libres), entamer des discussions sur leurs envies, faire un retour en réunion d'équipe et respecter leurs choix.
- Mise en place de variable d'activité afin d'adapter au mieux les différents jeux aux besoins des enfants
- Aménager un espace sécurisé, des coins permanents pour ceux qui ne souhaitent pas faire d'activité dirigée.

### **Précisez les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap :**

Participation d'intervenants spécialisés pour l'accueil des enfants en situation d'handicap (Hand'Avant 66).

Si l'enfant bénéficie d'un suivi complémentaire et/ou d'un Projet Personnel de Scolarisation (P.P.S) et/ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.), un document dédié précisera les

modalités de l'accueil pour garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant et du groupe d'enfants dans lequel il évolue.

Ces modalités d'accueil ne sont pas figées. Elles pourront être réajustées au regard : de l'évolution des besoins particuliers de l'enfant, de la présence d'un accompagnant complémentaire à l'équipe, de nouvelles préconisations élaborées entre Hand'avant 66 et l'équipe de la structure voire d'autres professionnelles intervenant auprès de l'enfant.

Après signature de chacune des parties, l'envoi d'une copie au Pôle Ressources Hand'avant 66 peut permettre une offre complémentaire pour répondre aux attentes du des responsables légal aux.

Participation aux formations SDEJS « enfants à besoins particuliers ».

## 2-3 Modalités d'organisation

Quels sont les locaux mis à disposition pour l'accueil périscolaire ?

### Pour Font Romeu :

Les locaux mis à la disposition de l'accueil périscolaire sont ceux de l'école et des accueils de loisirs.

Ils se déclinent comme suit :

- gymnase
- 2 salles de jeux pour des activités manuelles
- 1 salle de motricité pour maternelles
- la cour de l'école
- 1 salle informatique
- 1 bibliothèque

### Pour l'accueil périscolaire Haut -Conflent :

Les locaux sont partagés sur les 4 écoles du RPI et l'accueil de loisirs de la Cabanasse pour l'accueil périscolaire du matin et du soir.

- Salle des fêtes
- Cour d'école
- Bibliothèque
- Salles d'activités

### Pour le pôle enfance Capcir Garrotxes :

Les locaux mis à la disposition sont ceux de l'école et de l'accueil de loisirs.

- Gymnase
- Préau d'hiver
- Cour d'école
- Salles d'activités
- Bibliothèque
- La forêt

Organisation des équipes d'animation (coproduction du projet pédagogique entre directeurs-trices et animateurs-trices, temps de préparation des activités, encadrement, composition des effectifs par ACM...) :

Une réunion de 30 minutes, est mise en place chaque semaine afin de faire émerger les difficultés rencontrées la semaine passée et anticiper les différents événements de la semaine à venir.

Ce temps est également l'occasion de discuter de problématique rencontrée avec certains enfants.

Un bilan, sous forme de concertation collective de l'ensemble de l'équipe d'animation, à chaque fin de période, est mis en place afin d'évaluer les problématiques rencontrées et poser les remédiations permettant l'ajustement des objectifs.

Un temps de préparation de 6h hebdomadaire est compris pour la préparation des activités périscolaires matin/midi/soir, mercredi et extra-scolaire.

Une formation continue des équipes d'animation est-elle envisagée ? Sous quelle forme ? Et à quelle période ?

Les besoins en formation sont définis tout au long de l'année scolaire, un plan de formation en découle. La période et le thème sont définis par le projet pédagogique et les problématiques rencontrées afin de palier au mieux aux difficultés survenues.

Collaboration des équipes d'enseignants et des équipes d'animation – décrire les modalités d'organisation :

Une collaboration est établie entre l'équipe d'enseignante et l'équipe d'animation. Elle se décline lors des temps informels entre le scolaire et le périscolaire, lors de la liaison entre les différents temps. La collaboration s'étend également lors de temps formels : 2 fois par semestres.

Ensuite, un lien s'effectue également à la fin de chaque pause méridienne pour signaler les événements importants survenus.

Les activités périscolaires sont-elles :

- gratuites ? (Lesquelles ?)

- payantes ? (Lesquelles et à quels tarifs ?)

Les temps périscolaires du matin et soir sont payants, les tarifs sont en fonction du QF CAF pour chaque famille.

Le prix s'applique par temps de présence et non en heure.

Ci-dessus le tableau des différents tarifs.

Pour les temps méridien le coût de prise en charge périscolaire est compris dans le forfait cantine.

	Prix par présence
Quotient familial	Résidents sur les 2 RPI et territoire de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes et la commune de Font Romeu

QF < 350	0.47 €
QF < 351 à 550	0.57 €
QF < 551 à 640	0.67 €
QF < 641 à 900	0.77 €
QF < 901 à 1300	0.97 €
QF >1301 ou non allocataire (ou sans justificatif)	1.00 €

Tarifs Restauration scolaire	
Repas occasionnel prix par repas	4.60 €
Demi-forfait (2 jours par semaine définis) mensuel	28.00 €
Forfait mensuel annualisé	52.00 €

3. Plan mercredi (si vous choisissez de ne pas participer à ce dispositif ne remplissez pas la partie 3, reportez vous à la partie 4 et suivantes)

### 3.1 Organisation

L'accueil du mercredi se déroule-t-il dans des locaux différents de l'accueil périscolaire du reste de la semaine ? **Non, les locaux sont les mêmes.**

Noms des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) dans lesquels s'organise l'accueil du mercredi (pour les EPCI précisez dans quelles communes ils sont implantés) :

Accueil de loisirs la Cabanasse mercredi maternelle élémentaire 7h30-18h30.  
 Accueil de loisirs de Mont Louis mercredi élémentaire 7h30-18h30.  
 Pôle enfance Capcir Garrotxes mercredi maternelle élémentaire 7h45 -18h15.  
 Accueil de Loisirs Font Romeu Mercredi maternelle élémentaire : 8h00-18h30

Est-ce que les enfants de différentes écoles sont regroupés dans un même accueil le mercredi ?

Oui, l'accueil du mercredi regroupe les enfants de diverses RPI également ceux de la communauté des communes voisines.

Précisez si parmi vos ACM certains sont mixtes (accueil des maternelles et élémentaires dans le même centre)

Oui, nos accueils ACM sont mixtes.

Les équipes d'animation sont-elles identiques sur toute la semaine périscolaire ?

Oui, les équipes d'animations sont identiques la semaine et les mercredis, permettant une continuité de nos objectifs du plan mercredi.

Lorsque les équipes sont différentes précisez les modes de coordination pédagogique entre l'équipe du mercredi et l'équipe des autres jours :

L'accueil des enfants est-il prévu sur :

~~la journée avec repas~~ — ~~la demi-journée~~ — les deux<sup>1</sup>

Organisation de la journée du mercredi (vous préciserez les modalités d'accueil des enfants et les contenus pédagogiques selon les divers moments de la journée – matin, repas, après-midi)

**Accueil de loisirs Haut – Conflent :**

7h30 - 9h30 : Accueil des enfants et parents

9h30 - 10h00 : Prise en main du groupe

10h00 - 12h00 : Activité du matin

12h00 - 13h00 : Repas

13h30 - 15h30 : Sieste pour les – de 6ans

Temps calme pour les + de 6 ans

Accueil des enfants en demi-journée

14h00 - 14h30 : Prise en main

14h30 - 16h00 : Activité de l'après-midi

16h00 - 16h30 : Gouter

16h30 - 17h00 : Autonomie des enfants

17h00 - 18h30 : Accueil du soir

**Accueil de loisirs Pôle enfance Capcir Garrotxes :**

7h45 - 10h00 : Accueil des enfants et parents

9h30 - 10h00 : Prise en main du groupe

10h00 - 12h00 : Activité du matin

12h00 - 13h00 : Repas

13h00 - 14h00 : Accueil des enfants en demi-journée

Temps calme pour les +6 ans

Sieste pour les – de 6 ans

14h00 - 14h30 : Prise en main

14h30 - 16h00 : Activité de l'après-midi

16h00 - 16h30 : Gouter

16h30 - 17h00 : Autonomie des enfants

17h00 - 18h30 : Accueil du soir

**Accueil de loisirs Font Romeu :**

8h00 - 9h30 : Accueil des enfants et parents

9h30 - 10h : Prise en main du groupe

10h - 12h : Activité du matin

12h - 13h : Repas

13h - 14h : Accueil des enfants en demi-journée

Temps calme pour les + de 6 ans

---

<sup>1</sup> Rayez la mention inutile

Sieste pour les – de 6 ans  
14h - 14h30 : Prise en main  
14h30 - 16h : Activité de l'après-midi  
16h - 16h30 : Gouter  
16h30 - 17h : Autonomie des enfants  
17h - 18h30 : Accueil du soir

Les activités proposées sont diversifiées, variées et adaptées à l'âge aux besoins et à l'envie de l'enfant.

Nous retrouverons des activités manuelles scientifiques sportives culturelles culinaire.

### Quelles sont les modalités de participation des enfants ?

L'organisation de l'emploi du temps participe au bien-être de l'enfant. Le temps de vie collectif et les activités proposées doivent être adaptés au rythme de vie et aux besoins de l'enfant. Il est nécessaire de veiller à une alternance équilibrée entre temps libres et temps d'activité.

- Mettre en place des outils ludiques qui permettront aux enfants de s'exprimer sur leurs envies (boîte à idée, mur d'expression, petites « réunions en groupe ... )
- Être à l'écoute des enfants dans les différents temps informels de la journée (Repas, temps libres), entamer des discussions pour connaître leurs envies, faire un retour en réunion d'équipe et respecter leurs choix.
- Aménager un espace sécurisé, des coins permanents pour ceux qui ne souhaitent pas faire d'activité dirigée.
- Mise en place de variable d'activité afin d'adapter au mieux les différents jeux aux besoins des enfants

## 3.2 Mise en valeur des richesses du territoire

Quels sont les partenariats que vous pensez développer sur votre territoire ou sur le département des Pyrénées-Orientales ? (Avec des établissements culturels, des associations d'éducation populaire, sportives, culturelles, des sites naturels...)

Un partenariat est développé avec les associations sportives et culturels du territoire (centre équestre, musée Cal Mateu, association de Break dance de Perpignan...).

Partenariat Handavant 66, l'association il faudra leur dire, conseillère numérique, chemin faisant (PAEJ de Cerdagne), CLS (contrat local santé), et partenaire privé de la prévention à la santé. (Val Pyrène, GCS pôle Cerdan), PNR...etc.

Envisagez-vous d'intégrer des parcours découvertes avec les enfants dans le cadre de sorties ?

Découverte de nos territoires à travers nos rencontres inter centres : écolo nin's se déroulant sur les trois bassins de vie de la Communauté de Communes, permettant le développement d'une culture de territoire, traversé par l'objectif de protection de l'environnement. Un axe transgénérationnel permettra aux enfants de prendre connaissance du territoire dans le temps. Grâce aux échanges avec les associations du 3ème âge.

Quel type de partenariat privilégiez-vous ? (Intervention de personnel spécialisé dans l'accueil périscolaire, utilisation des ressources des partenaires, accompagnement de vos équipes d'animation ...)

Un partenariat avec des intervenants spécialisés est instauré en début ou fin de cycle, selon la spécificité du thème choisi pour les activités. Cependant, la prise en charge du cycle est essentiellement faite par le personnel d'animation soutenu par la formation et l'achat de matériel spécifique.

### 3.3 Développement d'activités éducatives

Quelles sont les activités que vous développerez le mercredi en lien avec le projet pédagogique périscolaire ? (Ces activités peuvent être artistiques, scientifiques, civiques, numériques, de découverte de l'environnement, écocitoyennes, physiques et sportives...)

Les projets pédagogiques ainsi que le copil petite enfance sont travaillés en lien avec l'éducation nationale afin d'avoir une cohérence sur la continuité des différents temps de la semaine de l'enfant. Ils répondent aux mêmes objectifs. Nous participons à des projets communs tels que :

- La grande lessive (exposition artistique en lien avec l'école),
- Journée USEP (le mercredi partage entre parent enfant enseignants),
- Exposition, (choix des auteurs ou courant travaillé en classe),
- Chorale,
- Intervenant sport et Catalan,
- Journée Ecolo nin's (journée autour de l'environnement).

Ces activités sont-elles en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances de l'Education nationale ? (Permettent-elles aux enfants de réinvestir les connaissances acquises à l'école ? précisez)

Oui, nous travaillons avec des observations croisées (Professeur et directrice d'école et les animateurs et personnel crèche) afin de développer chez l'enfants les compétences acquises entre la crèche l'école et le périscolaire.

Ces activités seront-elles organisées selon des cycles ?

Oui.

Donneront-elles lieu à des réalisations (exposition, spectacle, tournois...)?

Oui, elles donneront lieu au spectacle de la Chorale de fin d'année, à la participation à la grande lessive, à la journée USEP, la fête de la patate, le potager partagé.

## 4. Modalités d'information des familles

Quels sont les modes de communication mis en place pour informer les familles de l'offre d'accueil de loisirs périscolaire ?

- Site Internet de La Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
- Site Internet de la mairie de Font Romeu
- Réseaux sociaux
- Flyers par le carnet de liaison via les écoles.
- Espace famille via Inoé
- Planning d'activité sur le tableau d'affichage des différents périscolaire.
- Courriel

Quelles sont les modalités mises en œuvre pour permettre aux familles d'exprimer leur avis sur le contenu éducatif périscolaire ?

Les parents sont conviés annuellement à une présentation du projet d'activité où les échanges permettent leur implication, leurs avis et propositions.

Lors des conseils d'écoles, une personne représente l'accueil périscolaire ainsi qu'un élu, afin d'échanger avec les parents sur les besoins et difficultés.

Ensuite, un questionnaire de satisfaction est donné aux familles dont les enfants participent aux activités extrascolaires. Ce document laisse la possibilité d'annoter les propositions d'activités et informer l'équipe d'animation de la perception qu'ont les parents de l'accueil proposé.

## 5. Modalités d'évaluation du PEDT et du plan mercredi

Décrire les modalités et critères d'évaluation :

**. Indicateurs possibles :**

→ **Pour les acteurs du temps scolaire**

Vigilance des élèves pendant les temps d'apprentissage

Utilisation des locaux

→ **Pour les acteurs du temps périscolaire**

- Temps de déplacement
- Disponibilité des locaux et adaptation aux activités
- Adaptation des activités au moment de la journée
- Nombre d'inscrits et taux d'assiduité pour chaque activité
- Alternance des temps en grands groupes et en petits groupes
- Alternance des activités dirigées et des temps en autonomie



- Possibilité pour chaque enfant d'être seul
- Pourcentage d'enfants utilisant le service de restauration
- Ambiance sonore pendant les repas
- Qualité du temps de repas
- **Pour les parents**
- Incidence sur les horaires de lever et de coucher des enfants
- Motivation de l'enfant à aller à l'école, à l'accueil de loisirs ; à participer à des activités
- **Pour les acteurs du temps extra-scolaire**
- Évolution du taux de fréquentation
- Taux de fréquentation de l'accueil de loisirs le mercredi
- **Pour l'EPCI**
- Incidences financières
- Incidence sur la politique éducative
- **Pour l'ensemble des acteurs**
- Existence de temps de concertation
- Élaboration de règles de vie collective partagées
- Moments de fatigue repérés dans la journée, dans la semaine, dans l'année
- Réflexion sur l'alternance des temps d'apprentissage, de repos, de jeux, de découverte
- **Pour le comité de pilotage**
- Ajustements effectués en cours de projet
- Qualité des activités périscolaires
- Compétences des intervenants sollicités
- Objectifs atteints totalement, partiellement

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation	Indicateurs d'évaluation
<p><b>-Pour les enfants de l'école maternelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- apprentissage des gestes simples pour son hygiène et sa sécurité</li> <li>- apprentissage de la socialisation</li> <li>- gestion de ses émotions</li> <li>- respect des consignes</li> </ul>	<p>Amener l'enfant à faire seul</p> <p>Accompagner l'enfant dans les gestes courants de la vie quotidienne</p> <p>Confier des responsabilités à l'enfant</p>	<p>Mise en place d'outils facilitant la vie quotidienne des enfants en se mettant à leur portée</p> <p>Choix des activités</p> <p>Rangement à l'initiative de l'enfant</p>	<p>Adhésion des enfants aux différents fonctionnements du périscolaire</p> <p>Participation des enfants aux différents fonctionnements</p> <p>Le matériel est rangé majoritairement par les enfants</p>	<p>Au moins 70% des enfants ont compris les fonctionnements périscolaires</p> <p>Au moins 80% des enfants</p>
<p><b>-Pour les enfants en école élémentaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation pour limiter le gaspillage</li> <li>- respect de ses camarades, apprentissage du vivre ensemble et coopération</li> <li>- respect des locaux et différents lieux de vie et d'activités</li> <li>- gestion des émotions</li> <li>- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la responsabilisation</li> </ul>	<p>Proposer des activités variées</p> <p>Permettre le choix à l'enfant</p> <p>Amener l'enfant à être force de proposition</p> <p>Favoriser les sorties (lien extrascolaire)</p>	<p>Mise en place d'une programmation variée répondant aux besoins des élèves en fonction de leur tranche d'âge.</p> <p>Proposition et demande d'activités émises par l'enfant</p> <p>Proposition d'activités décroisées entre groupes d'âge</p> <p>Proposition de sorties ludiques, culturelles, écologiques</p>	<p>Participation des enfants aux différents ateliers</p> <p>Participation régulière et engagement à certains ateliers</p> <p>Participation d'enfants d'âge différents aux activités</p> <p>Combien de sorties y-t-il eu ?</p> <p>Entraide des enfants plus aguerris sur 1 activité vers ceux qui ont plus de difficultés</p>	<p>Au moins 70% des enfants souhaitent participer aux activités</p> <p>Au moins 50% des enfants s'engagent jusqu'au bout d'1 activité</p> <p>Au moins une activité décroisée est proposée aux enfants</p>

Avez-vous prévu un comité de suivi ?

A travers la CTG

Si oui, quelles sont ces modalités de fonctionnement et sa composition ?

Coordinateur, chef de pôle, directeur d'accueil de loisirs, et partenaire selon thématique abordé.

Une réunion bilan est effectuée de manière trimestrielle permettant le suivi et la réévaluation des objectifs.

Avez-vous prévu des réunions de coordination entre équipes d'animation et équipes enseignantes ?

Oui deux par semestre en incluant la crèche également. (Copil petite enfance). Et ponctuellement selon problématique rencontrée

Avez-vous prévu d'inviter les directeurs d'ACM et les directeurs d'école au comité de pilotage du PEDT ?

Oui

Est-ce que les directeurs, directrices d'ACM sont invités au conseil d'école ?

Oui, un représentant des temps périscolaires est systématiquement présent : chef de pôle, coordinateur et/ou directeur ACM selon besoin.

## 6. Pilotage du Projet Educatif De Territoire

Composition du comité de pilotage : (partenaires institutionnels, élus, équipe d'animation, équipe enseignante, parents...)

Les personnes qui composent le comité de pilotage sont l'élue référente, le directeur général des services et le coordonnateur ainsi que chef de pôle, les directeurs d'accueil de loisirs et partenaires selon les thématiques abordées.

Modalités de pilotage (nombre de réunions sur l'année...) :

1 fois par trimestre.

Avez-vous envisagé un comité de suivi du PEDT ? (Intermédiaire au comité de pilotage qui permet de régler des problèmes d'approfondir des réflexions...)

Le Comité de Pilotage de la Convention Territoriale Globale aborde le PEDT pour approfondir certaines thématiques. Cette fonction de coordination des chargés de coopération apporte un regard pluridisciplinaire grâce à la composition hétéroclite des personnes qui le compose et l'ensemble des cinq thématiques de la CTG.

## 7. Signature du Projet Educatif De Territoire

M : Pierre BATAILLE

Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes

